

En vrac

quelques infos

Voeux de la municipalité :

Samedi 09 janvier, l'équipe municipale et le comité des fêtes offraient la galette des rois. Les artistes locaux nous réjouissaient aux airs de Brassens. Les habitants de Sorgeat ont répondu en masse à cette invitation et nous avons partagé un agréable moment. Nous avons pu offrir un modeste cadeau à nos anciens, qui, par leur présence permanente au village, nous encouragent à y rester. Nous avons aussi voulu rendre hommage de la même manière à Yolande Rousseu, notre secrétaire dévouée qui partage nos efforts sans compter. A tous, je réitère nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Vente de terrains communaux :

Peu à peu, nous avançons vers la clôture des dossiers de vente initiés en 2012. Mais, nous apprenons que la communauté des communes n'est pas en mesure de réaliser les actes de vente des biens communaux. Qu'importe, nous ferons appel à différents notaires et tout devrait être finalisé ce printemps.

Comme je m'y étais engagé, j'appliquerai à chacun des bénéficiaires l'offre d'achat la plus favorable qui nous a été transmise, car il s'agit d'être régulier et équitable. Les chemins déclassés seront donc cédés au prix de 22 euros le mètre carré à mesdames et messieurs ROUGE, VACQUIE et MAZOYER.

Concernant la vente de terrain agricole à Simon Vexane, une nouvelle délibération sera prise pour prolonger comme il se doit le délai de concrétisation .

Les matériels de la commune :

A l'heure actuelle, il convient de réparer, de renouveler, d'entretenir le matériel roulant et les outils. Les contrôles techniques ont été faits, les machines en panne ont été confiées à des réparateurs. Qu'en ressort-il ? Un défaut d'entretien mais aussi du sabotage :

- Les réservoirs des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses étaient remplis de gravier et d'herbe . La fraise à neige était remplie d'eau à la place du carburant...

Ces actes de malveillance sont regrettables . De quand datent-ils, pour qui ? Pourquoi ? Par qui ?????

Qu'importe, nous composons avec ce qu'il reste.

Finances :

Comme je vous l'ai rappelé, 2015 a permis d'épurer les factures impayées de 2014, de rembourser le prêt relai de la Sarette, de combler le résultat déficitaire du camping. Grâce aux efforts consentis, à la rigueur budgétaire, aux bons résultats comptables, aux conclusions de ventes (bois, terrains), de locations (Sarette) 2016 pourra voir quelques réalisations sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les prélèvements.

Pourtant, la baisse des dotations de l'état apparue en 2015 a été très importante pour notre commune. Concernant la récolte de gentianes, elle n'a pas eu lieu cette année, mais nous souhaitons renouveler cette convention qui est une manne financière de 9000 euros annuels.

Nos efforts doivent se poursuivre pour reconstituer une réserve financière.

Projets pour 2016 :

Des subventions seront accordées pour la voirie :

- La route du camping sera refaite durablement.
- Les rues du village seront progressivement restaurées. Quelques unes le seront déjà ce printemps.
- La route de la vallée sera réparée, peu à peu. Un plan d'entretien quinquennal débutera au printemps 2016

Des subventions ont été demandées pour :

- l'aménagement et la mise aux normes de l'atelier municipal.
- l'achat d'un véhicule utilitaire muni d'une benne pour les travaux divers.
- l'installation d'un défibrillateur automatique à usage collectif.

D'autres projets seront réalisés au gré de nos finances et vous en serez informés.

SORGEAT, le 10 janvier 2016 Le maire Emmanuel Fauvet